

Adhésion à l'O.V.S.A. **Organisme Valenciennois des Séniors Actifs**

Modalités : La participation à nos activités implique adhésion à notre association de façon à lui permettre de faire face à ses dépenses de fonctionnement, vous trouverez en bas de page les tarifs et les modalités d'inscription valant pour une année calquée sur l'année scolaire

Disponibilité : Avant toute inscription, il conviendra toutefois de vous assurer auprès de notre permanence tenue chaque vendredi de 14 à 16h45 (*sauf vacances scolaires*) qu'il reste bien des places disponibles dans l'activité choisie. En effet nos effectifs se devant de respecter les normes de sécurité attachées à l'utilisation des locaux, nous ne pouvons y déroger. Il arrive donc qu'une demande puisse être placée sur liste d'attente en attendant qu'une place se libère.

Statuts : L'OVSA est une association loi 1901 sans but lucratif et animée par des bénévoles. Vous trouverez nos statuts sous la rubrique "Administration".

Lieu de résidence : l'OVSA accueille les personnes habitant Valenciennes tout autant que celles résidant à l'extérieur sans distinction aucune.

✂ -----

O.V.S.A. - 10, rue des Ursulines - 59300 VALENCIENNES - Tél : 03 27 22 43 91

Bulletin d'Adhésion 2022-23 à nous retourner complété et accompagné de votre chèque et d'une enveloppe timbrée à votre nom pour recevoir votre carte, ou à déposer lors des permanences du vendredi 14/16H45 (sauf vacances scolaires)				
Nom :				Photo
Prénom :		Date de naissance		
Prénom conjoint(e) si adhérent(e)		Date de naissance		
Code postal et Ville :				
Adresse rue :				
Résidence :				
Tél fixe :		Portable :		
Adresse mail				

► J'accepte de recevoir par **Internet** le programme bimensuel de l'OVSA : **Oui** **Non**

Montant Cotisation		Réservé OVSA - Banque :	
Personne seule : 37€ <input type="checkbox"/>	30 € <input type="checkbox"/> <i>si réception programme par Internet</i>	Chèque <input type="checkbox"/>	Espèces <input type="checkbox"/>
Couple : 55 € <input type="checkbox"/>	45 € <input type="checkbox"/> <i>si réception programme par Internet</i>	Date :	Carte N°:

Activités envisagées ou pratiquées à l'OVSA :

Pour les cours de langues, une assiduité est nécessaire et deux absences non justifiées auprès de l'animateur (trice) entraîneront l'exclusion